

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Conseil municipal du Samedi 17 novembre 2018

### Etaients présents :

#### Conseillers :

Enzo BEHAIR, Brieg CORFMAT, Melvyn DAVOUST, Timeo GUENOUX, Charlotte LARRIEU, Julien LE BOLLOCH, Emma LE GAL, Luka LEFEUVRE, Lena MOUSSIN, Coline PRIEUR, Diane ROBBE, Youen RUAUD, Lucile SALMON, Marie Lou TEZE

#### Elus :

Catherine CHAIZE, Véronique LE COROLLER, Florence DIJOUX, Elisabeth JARLEGAND

#### Personnels :

Copélia LHOTE, Alan MORICE

#### Etait absent:

Adèle LE BARH CIFUENTES

\*\*\*

Le compte rendu qui suit ne prétend nullement reprendre la totalité des interventions des différentes parties à la réunion, mais il en retrace les principaux points de l'ordre du jour, leurs objectifs ainsi que les décisions prises.

### ORDRE DU JOUR :

1. Introduction de M. le Maire
2. Mise en place du Conseil Municipal des Jeunes
3. Arbre des projets
4. Elaboration du règlement de fonctionnement du CMJ.
5. Informations et questions diverses

#### 1. Introduction par M. le Maire

En début de séance, M. le Maire a rappelé l'importance de l'installation du Conseil Municipal des Jeunes et du rôle de chaque conseiller. En effet les conseillers devront être attentifs aux besoins des arradonnais et force de propositions pour y répondre.

M. Mercier a également évoqué la création d'un budget spécifique au CMJ.

Enfin, il a insisté sur le fait d'apprendre à se connaître car « c'est ensemble que l'on travaille le mieux. »

#### 2. Mise en place du Conseil Municipal des Jeunes

*Rapporteur : Alan Morice*

*Agent chargé du suivi : Copélia Lhôte*

Avant de débiter la séance, il a été précisé qu'au sein du conseil municipal, chaque conseiller pouvait s'exprimer librement et que le respect de l'autre était indispensable.

Un jeu de connaissance a été organisé en binôme. Chaque conseiller devait, après un temps de préparation, présenter son binôme aux autres conseillers. Une « fiche d'identité » était fournie afin d'aider les conseillers (Nom, âge, école, quartier, hobbies/activités). L'objectif était d'apprendre à se connaître afin de créer des liens entre les enfants pour faciliter le travail de groupe.

Pendant toute la durée de leur mandat, les conseillers seront confrontés à des notions faisant référence à l'éducation civique. Afin qu'elles soient comprises par tous, un jeu de définition a été proposé aux enfants. Les conseillers ont ainsi pu débattre autour de 3 notions, celle du droit, de la notion « intergénérationnelle » et d'agent communal. Cet exercice pourra être repris lors de prochains conseils pour approfondir d'autres notions.

### 3. Arbre des projets

*Rapporteur : Copélia Lhôte*

*Agent chargé du suivi : Alan Morice*

Le fonctionnement du CMJ a été expliqué aux enfants. Il a notamment été indiqué que les projets seront discutés en commissions et votés en conseil. Ces commissions seront créées par thème.

Les conseillers pourront alors choisir les commissions qu'ils souhaitent défendre.

Afin de créer les commissions, l'ensemble des projets présentés dans les professions de foi ont été présentés par vidéoprojecteur.

Les conseillers ont pu les regrouper en 6 thèmes :

- L'environnement
- Les loisirs
- La culture
- La solidarité
- La vie scolaire
- La sécurité

A partir du travail réalisé lors de cette séance, les enfants détermineront les commissions ainsi que leur composition lors du prochain conseil.

### 4. Elaboration du règlement intérieur du CMJ

*Rapporteur : Copélia Lhôte*

*Agent chargé du suivi : Alan Morice*

Chaque citoyen est régi par des règles (code de la route, les lois, règlement d'école, du restaurant scolaire, de l'accueil de loisirs...).

Le conseil municipal des jeunes a aussi ses propres règles.

Le règlement du conseil municipal a été lu, expliqué, modifié article par article par les enfants.

Enfin il a été soumis au vote des conseillers.

**Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés  
(14 votants).**

### 5. Informations et questions diverses

*Rapporteur : Alan Morice*

*Agent chargé du suivi : Copélia Lhôte*

Madame Chaize propose la participation du conseil municipal des jeunes lors du repas des aînés qui aura lieu le dimanche 20 janvier à la Lucarne. Les conseillers sont invités à réfléchir sur des différentes possibilités de collaboration.

PROCHAINE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

SAMEDI 15 DECEMBRE 2018 (10H00-12H00)

M. le Maire,  
Antoine MERCIER

